

Danièle Manesse



DICLÉ : Dictionnaire pour Lire et pour Écrire.

Sybille Grandamy et *al.*, Éditions Retz, 2016. ISBN 978-2725633718

Tous les professeurs de FLM, de FLS et de FLE connaissent la difficulté des apprenants novices à user du dictionnaire, malgré des injonctions répétées. La raison en est évidente, mais pas prise en compte : où chercher comment écrire *haleine*, *aille* ou [Seply] (*je ne sais plus*), si on ne sait pas déjà comment ils s'écrivent ? Le dictionnaire DICLE est une voie originale pour développer l'autonomie et le plaisir d'écrire, destinée à ceux qui écrivent le français avec appréhension, qu'ils soient enfants ou adultes, de langue maternelle français ou non. Il prend en charge la grande difficulté du français : le décalage entre les formes orales et écrites de la langue. La connaissance de régularités de transcription n'est pas suffisante : plusieurs sons sont transcrits par une même lettre, plusieurs lettres transcrivent un même son, 20% des lettres de l'écrit sont « silencieuses » à l'oral ; les phénomènes de liaison, de *e caduc* brouillent la représentation d'un mot, la lexicalisation et la variation morphologique d'un certain nombre de formes très communes posent de redoutables problèmes qui découragent d'écrire.

Le dictionnaire DICLE est composé de deux parties en interaction l'une avec l'autre : le *Dictionnaire pour lire*, qui propose les définitions simples de 7500 mots et formes difficiles (*aille*). On n'y trouve pas d'abréviations et très peu de métalangage mais beaucoup d'exemples en contexte et de planches illustrées qui permettent d'éviter de lourdes définitions. Il est suivi d'un second dictionnaire, le *Dictionnaire pour écrire*. On y propose, à ceux qui ne savent *où chercher un mot*, l'entrée par la forme sonore, transcrite non en phonétique mais dans un système très simple qui utilise les correspondances graphophonologiques les plus fréquentes du français. Ainsi *chui*, *chepa*, *dayeur* y figurent, immédiatement suivis de leur transcription graphique correcte (*je suis*, *je ne sais pas*, *d'ailleurs*) et du renvoi à la page qui concerne chacun d'entre eux dans le *Dictionnaire pour lire*. Ainsi Le DICLÉ outil pour autonomiser l'apprentissage de l'écrit, veut populariser, dédramatiser et rendre plus accessible l'acquisition du français écrit, favoriser l'autonomie et la liberté d'écrire, être un intermédiaire à l'issue duquel le recours aux outils classiques sera possible, et ceci sans concession à la norme.